

L'insertion de la coopération et des institutions internationales dans la logique de l'anarchie

Stéphane Roussel

Si *Theory of International Politics* (Waltz, 1979)¹ est généralement salué comme l'un des textes les plus marquants de l'école américaine des relations internationales, c'est en grande partie en raison de la cohérence, de la fécondité et de la simplicité de l'approche proposée par Kenneth Waltz. Ces qualités impliquent cependant un prix, dans la mesure où la logique de la théorie conduit l'auteur à minimiser la portée de certains phénomènes. C'est notamment le cas de la coopération et des institutions internationales, qui sont complètement évacuées de l'analyse.

Comme nous le verrons plus loin, cette position est à l'origine de l'une des critiques formulées à l'endroit des travaux de Waltz. Dans leur tentative de «reconstruction du structuro-réalisme», Barry Buzan, Charles Jones et Richard Little (1993) ont tenté d'insérer la coopération et les institutions internationales dans la théorie. L'objet de ce texte est de resituer et d'évaluer cette tentative en regard du débat actuel sur ce thème. Plus précisément, il s'agit de déterminer en quoi les travaux de Buzan, Jones et Little constituent un progrès dans l'étude de la coopération et des institutions internationales.

Le terme «institution» désigne ici des règles ou des normes permanentes, formelles ou informelles, qui prescrivent des comportements aux acteurs², encadrent leurs activités et conditionnent leurs attentes ou leurs calculs. Elles sont généralement - mais pas exclusivement - le produit de la volonté des acteurs, et ceux-ci se plient aux contraintes qu'elles imposent en toute conscience. L'ensemble des institutions applicables dans un champ donné des relations internationales constitue un «régime» (Keohane, 1990 : 732). La «coopération» est définie comme un processus d'ajustement entre des politiques nationales conflictuelles dans le but d'atteindre un objectif commun (Keohane, 1984 : 52). Enfin, la

notion de «société internationale» désigne un système international dans lequel le comportement des acteurs est encadré par un certain nombre de règles et de normes. Ces définitions sont inspirées des théories «institutionnalistes néolibérales»³ et de «l'école anglaise des relations internationales». C'est en grande partie de ces approches que s'inspirent Buzan et Little et ce sont elles qui guideront notre réflexion. Les approches dites «critiques» auxquelles emprunte Jones dans la troisième partie de l'ouvrage sont donc laissées de côté.

Le néoréalisme, la coopération et les institutions internationales

La logique de l'anarchie telle que formulée par Waltz le conduit à accorder peu d'attention à la coopération et aux institutions, même s'il ne nie pas l'existence de ces phénomènes. Deux considérations découlent de cette logique. D'une part, les interactions entre les unités sont reléguées au niveau d'analyse des unités et, par conséquent, sont exclues de l'étude de la structure (Buzan, Jones et Little, 1993: 36-37). D'autre part, la coopération et les institutions sont, tout au plus, des éléments secondaires, eux-mêmes soumis à la loi d'airain de l'anarchie: «Rules, institutions, and patterns of cooperation, when they develop in self-help systems, are all limited in extent and modified from what they might otherwise be» (Waltz, 1986: 336).

Deux facteurs, de l'avis de Waltz, limitent la capacité des acteurs évoluant dans un contexte d'anarchie à entamer et à poursuivre des relations de coopération. En premier lieu, l'incertitude quant aux intentions futures des autres acteurs contribue à entretenir un climat de méfiance qui inhibe la volonté de coopérer. Cette situation pose problème au niveau de la répartition des gains résultant d'un processus de coopération. La crainte de voir le partenaire se transformer en adversaire pousse les acteurs à se préoccuper plus de savoir comment seront répartis les bénéfices de la coopération (gains relatifs) que de déterminer ce qu'ils retireront de ce processus (gains absolus). Ils éviteront donc d'entrer dans un processus de coopération qui pourrait permettre à leurs partenaires de réaliser de gains relatifs plus importants. Le

second obstacle découle de la proposition selon laquelle les États doivent éviter de se placer en situation de dépendance ou d'interdépendance - et donc de vulnérabilité - vis-à-vis les autres. Or, la coopération, qui implique souvent l'accroissement des échanges, la mise en commun des ressources ou l'entreprise d'actions conjointes, contribue à tisser des liens d'interdépendance. Waltz estime que la coopération internationale est particulièrement difficile à réaliser - et donc rare - en raison de la situation de «self-help» dans laquelle évoluent les États. (Waltz, 1959: 198; Waltz, 1979: 105-107; Grieco, 1988; Mearsheimer, 1995: 9-14).

La même analyse conduit Waltz à minimiser le rôle et la portée des institutions internationales. Outre les difficultés liées à la coopération nécessaire pour l'établissement de ces institutions, rien, dans un système anarchique, n'oblige les États à se conformer aux règles et aux normes. Les possibilités de dérogation, de tricherie ou de free-riding constituent autant de facteurs qui affaiblissent la capacité des institutions à exercer une influence réelle sur le comportement des États. Les institutions sont, au mieux, le reflet de la distribution de la puissance dans le système (Mearsheimer, 1995: 13-14).

L'équilibre des puissances pourrait être perçu comme une forme de régulation des relations internationales, puisque les acteurs sont appelés à s'y soumettre pour assurer leur survie, ceci même lorsqu'ils ont peu d'affinités. Toutefois, l'équilibre des puissances peut difficilement être associé à une institution ou à un «régime»⁴. La coopération qui s'établit par la formation des alliances est essentiellement le résultat d'une menace externe et est susceptible de disparaître dès que cette dernière s'atténuera (Waltz, 1979: 125, 164-168). Il n'y a donc pas de principe de réciprocité qui structure les attentes des acteurs (Krasner, 1982: 187). Bref, le système international n'a ni «design volontaire», ni fonction déterminée et ne peut être manipulé avec succès par les acteurs (Buzan, Jones et Little, 1993: 29).

Le scepticisme de Waltz face à la capacité des institutions à modifier le comportement des États marque encore les travaux des néoréalistes. Par exemple, ni Waltz, ni John Mearsheimer (l'un des principaux tenants de «l'orthodoxie waltzienne») ne considèrent l'existence d'un réseau de plus en plus dense d'institutions dans

l'Europe de l'après-guerre froide comme un élément significatif pour cerner la dynamique de la sécurité européenne (Waltz, 1993; Hoffmann, Keohane et Mearsheimer, 1990; Mearsheimer, 1995).

L'«évacuation» de la coopération et des institutions internationales constitue l'une des principales critiques adressées à Waltz. Ainsi, Keohane estime qu'il faut accorder plus d'attention au rôle des institutions: «We need to focus not only on basic long-term forces that determine the shape of world politics independently of the actions of particular decision-makers, but also on variables that to some extent can be manipulated by human action» (Keohane, 1986: 194 et 199). Certains néoréalistes prendront d'ailleurs leur distance face à Waltz sur ce point, en affirmant qu'une situation de self-help engendre non seulement des rapports de compétition, mais aussi des liens de coopération (Glaser, 1995).

La critique la plus systématique est venue du courant «institutionnaliste néolibéral», qui est né d'une réaction critique aux thèses néoréalistes (Keohane, 1993: 271-272). Il ne s'agit toutefois pas d'une rupture complète, puisque cette approche s'appuie, en grande partie, sur les postulats néoréalistes. Les institutionnalistes reconnaissent le caractère anarchique des relations internationales, la primauté de l'État parmi les acteurs internationaux, ainsi que le postulat selon lequel le comportement de l'État est motivé par la poursuite de ses intérêts⁵.

Toutefois, contrairement aux néoréalistes, les institutionnalistes estiment que les rapports de coopération peuvent émerger et proliférer dans un système anarchique. La coopération permet aux États de maximiser leurs gains dans les domaines où existe une convergence d'intérêts. Les institutions facilitent ce processus en contribuant à réduire l'incertitude quant aux intentions futures des autres États, à faire circuler l'information et à diminuer les coûts de transaction associés à l'établissement de rapports de coopération (Keohane, 1984; Axelrod et Keohane, 1993). Une autre proposition visant à amender de la théorie structuro-réaliste consiste à considérer les interactions (process) comme une composante du système, au même titre que la structure, ceci de manière à observer les liens qui s'établissent entre la structure et les unités. C'est à ce niveau que s'insèrent les rapports de coopération et les institutions (Keohane et Nye, 1987: 745-747).

Une autre tentative de réconcilier les concepts «institutions internationales» et «système international» est liée à «l'école britannique». Toujours en se fondant sur une conception anarchique et étatocentrique des relations internationales, des auteurs tels que Hedley Bull (1977) ou Adam Watson (1992) proposent d'étudier les sous-systèmes régionaux et le système international à partir des normes et des règles que partagent les acteurs qui les composent. Ils peuvent ainsi observer le développement d'une «société internationale» issue du modèle européen, dont le cœur est fondé sur la notion de souveraineté. Au niveau conceptuel, la principale contribution de cette école réside dans la distinction entre la notion de «système international» et celle de «société internationale». Au niveau empirique, elle permet de réintroduire la dimension historique négligée tant par les néoréalistes que par les institutionnalistes (Evans et Wilson, 1992; Wæver, 1992).

Les institutions et la coopération dans la logique de l'anarchie

La tentative de «reconstruction» du structuro-réalisme proposée dans cet ouvrage a tenu compte des critiques adressées à Waltz et a tenté d'introduire les notions de coopération et d'institutions internationales dans l'analyse. L'institutionnalisme néolibéral et l'école britannique constituent les deux bases sur lesquelles s'appuieront les auteurs de *The Logic of Anarchy* pour proposer des modifications au schéma original.

C'est d'abord par son questionnement sur la pertinence des niveaux d'analyse identifiés par Waltz que Buzan se penche en premier lieu sur la place que doivent occuper les relations de coopération et les institutions dans une analyse systémique. Pour mieux intégrer les interactions entre les unités et leurs effets sur le système, il propose, à l'instar de Keohane et Nye, d'ajouter un troisième niveau d'analyse permettant de mesurer la «capacité d'interaction» (Interaction capacity) au sein du système. Plus précisément, il identifie deux éléments essentiels pour déterminer le niveau de «capacité des interactions systémiques», c'est-à-dire les interactions qui ne relèvent ni de la structure, ni des unités, mais qui ont un impact marquant sur l'ensemble du système: le niveau de

technologie et les normes et organisations communes. Cet ajout modifie non seulement la définition du système, mais aussi sa dynamique. «There is a strong case for saying that interaction capacity ranks alongside structure as a "shoving and shaping" force on the interaction of the units throughout the system» (Buzan, Jones et Little, 1993: 72).

L'ajout de ce niveau d'analyse permet la formulation de deux séries d'hypothèses, l'une portant sur la dynamique et l'évolution du système international, l'autre sur l'émergence et les fonctions de la coopération et des institutions dans un milieu anarchique.

La théorie de Waltz postule que le niveau d'interaction au sein du système est suffisamment élevé pour que des rapports de compétition et d'équilibre puissent effectivement s'établir entre les acteurs. L'insertion du niveau d'analyse des interactions permet aux auteurs de s'interroger sur les conditions entourant l'apparition du système («Quel est le niveau d'interactions requis pour reconnaître un système comme tel?») et sur son évolution, notamment en introduisant la notion de «sous-système régional». Reprenant les idées de McNeil et de Wallerstein, Buzan estime que les relations au sein du «système international» ont été réduites, pendant 4500 ans, à des relations au sein de quatre sous-systèmes relativement autonomes les uns par rapport aux autres (Europe, Moyen Orient, Chine et Inde). Ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que les interactions entre ces sous-systèmes régionaux ont été suffisamment denses pour permettre l'émergence d'un véritable système international.

L'insertion de ce niveau d'analyse a un impact sur l'étude de la structure profonde, puisqu'elle peut expliquer certains changements structurels. Ainsi, un niveau d'interaction très bas pourrait permettre l'existence d'un système anarchique stable dans lequel les unités seraient dissemblables, les rapports de compétition (que ce soit au niveau stratégique ou économique) n'étant pas assez denses pour entraîner la formation d'unités semblables. De même, un très haut niveau d'interaction et d'interdépendance pourrait permettre la réapparition d'un système composé d'unités dissemblables (Buzan, Jones et Little, 1993: 74 et 78).

Selon Buzan (1993), les règles et les normes se divisent en deux catégories: certaines sont de nature civilisationnelle (religion,

culture, éléments identitaires) tandis que d'autres ont un caractère fonctionnel (institutions créées volontairement pour répondre à des fins particulières). Dans la mesure où les acteurs d'un système international partagent un niveau significatif de ces institutions, ce système peut être assimilé à une société internationale soit un «système anarchique dans lequel les acteurs sont contraints par des règles et des normes» (Buzan, Jones et Little, 1993: 152). L'évolution des sociétés est comparable à celle des systèmes, puisqu'elle se manifeste d'abord au niveau régional avant de s'étendre à l'ensemble des acteurs étatiques.

La définition de société internationale, fortement inspirée des travaux de Hedley Bull, est cependant insatisfaisante. Puisqu'il est possible de découvrir des normes civilisationnelles dans la presque totalité des sous-systèmes régionaux historiques, il est impossible d'établir une distinction entre société et système. Buzan, dans un autre article, pousse donc la distinction plus loin, en associant l'émergence d'une société à celle d'une communauté d'identité: une société apparaît lorsque les acteurs se reconnaissent mutuellement un certain nombre de droits, ce qui, au niveau interétatique, est lié au développement de la notion de souveraineté. Les bases de la société internationale apparaissent donc avec le Traité de Westphalie et le processus est complété avec la décolonisation (Buzan, 1993: 343-347).

En accordant une place aussi importante aux institutions et à la coopération, les auteurs s'imposent la tâche d'en justifier, de façon cohérente avec le reste de la théorie structuraliste, l'émergence et le maintien, malgré les obstacles identifiés par Waltz. En d'autres termes, il est nécessaire de rendre compte de cette importance dans la logique de l'anarchie. C'est à ce niveau que se situe la seconde série d'hypothèses.

Le lien entre l'anarchie et les institutions internationales n'est pas nouveau, puisque les travaux des écoles néolibérale et britannique sont généralement fondés sur le postulat de l'anarchie. Il importe donc d'identifier les éléments de rupture et de continuité avec l'approche néoréaliste, pour déterminer où se situe, par rapport aux deux autres écoles, le structuro-réalisme.

Rompant nettement avec Waltz, les auteurs présentent les institutions internationales comme une conséquence logique de

l'anarchie, et non plus comme une «anomalie ennuyeuse et distrayante». Ainsi, les institutions et la société internationale découlent directement du jeu de compétition imposé par l'anarchie: «International societies become, like the balance of power, a natural product of the shoving and shaping forces of anarchy» (Buzan, 1993: 352). Deux arguments étayent cette proposition.

En premier lieu, les institutions et les normes répondent à un besoin créé par l'accroissement du niveau d'interaction systémique. Plus les rapports sont fréquents et importants, plus il devient utile, sinon nécessaire, de les réglementer. Le maintien et l'accroissement des flux commerciaux, de même que la nécessité d'éviter des conflits résultant de l'augmentation des interactions, constituent en effet de puissants motifs poussant les États à établir et à respecter des codes de conduite. Même en situation de guerre, les États ont intérêt à respecter certaines conventions, ne serait-ce que pour nouer des alliances ou négocier des périodes de trêve (Buzan, 1993: 334, 341-343). Il ne s'agit pas d'une idée nouvelle puisqu'elle rejoint celles développées pour expliquer l'émergence des institutions et des régimes, notamment la gestion de l'interdépendance et des «imperfections de l'environnement contractuel» (Keohane, 1982 et 1990). Les auteurs poussent cependant cette idée plus loin en la mettant en relation avec la logique de compétition qui découle de l'anarchie. Ainsi, les rapports de coopération, ainsi que la création et le respect des institutions, apparaissent comme un moyen de survivre dans un milieu anarchique («Cooperation can enhance the chances of a state surviving in the anarchic arena», Buzan, Jones et Little, 1993: 151). Les auteurs restent cependant peu explicites sur la façon dont les institutions remplissent cette fonction.

Le second argument rejoint le précédent. Non seulement la coopération et les institutions permettent-elles la survie des unités, mais elles contribuent aussi à perpétuer le système anarchique. Waltz conçoit la reproduction du système anarchique comme une conséquence inattendue du jeu des acteurs. Sans remettre en question cette idée, les auteurs estiment que la reproduction du système peut aussi être le fait de la volonté des acteurs. Les institutions, de ce point de vue, jouent un rôle important, puisqu'elles impliquent un processus de reconnaissance mutuelle et l'émergence d'une communauté d'identité. En se reconnaissant

mutuellement comme entités souveraines, les États contribuent à la reproduction de l'anarchie et de sa logique. En ce sens, l'émergence d'une société internationale correspond à une forme de perpétuation volontaire du système anarchique (Buzan, Jones et Little, 1993: 152 et 167-168; voir aussi Buzan, 1993: 345-347).

Une synthèse prometteuse, malgré des ambiguïtés conceptuelles persistantes

Le seul fait de reconnaître la pertinence d'étudier, dans le cadre d'un schéma structuro-réaliste, ces thèmes complètement ignorés par Waltz est, en soi, un élément à souligner. Reste à évaluer les forces et les faiblesses de cette réinsertion dans la logique structurelle.

La coopération et les institutions internationales constituent une dimension secondaire de l'argumentation développée dans *The Logic of Anarchy*. L'insertion de cette dimension dans le schéma théorique implique cependant une opération ambitieuse: au-delà du projet de reconstruction de la théorie de Waltz se profile une tentative de synthèse du structuro-réalisme, de l'institutionnalisme néolibéral et de l'école britannique. Le schéma théorique qui en résulte offre des pistes de recherche prometteuses, même s'il souffre de certaines ambiguïtés conceptuelles.

La synthèse permet d'une part, d'intégrer à la théorie néoréaliste, la dimension historique et dynamique qui marque les travaux de l'école britannique, laquelle fait défaut tant à l'approche de Waltz qu'à celle des institutionnalistes néolibéraux⁶. En incluant le passage du système international à la société internationale, les auteurs tendent à s'éloigner de la conception statique des relations internationales qui caractérisait les travaux de Waltz pour se rapprocher - mais sans aller aussi loin - de la vision progressiste qui teinte les réflexions des auteurs libéraux⁷. Bien que son influence soit plus discrète, la théorie institutionnaliste semble également avoir inspiré la réflexion. C'est, en grande partie, sur la base des hypothèses développées par les théoriciens néolibéraux que les auteurs fondent leur analyse sur l'établissement des liens de coopération et sur le rôle des institutions. En ce sens, la démarche proposée par Buzan, Jones et Little tend à répondre aux attentes de

ceux qui réclamaient une telle synthèse (Keohane et Nye, 1987; Evans et Wilson, 1992).

La grande force de cette opération de reconstruction repose sans doute, du point de vue qui nous occupe, dans l'introduction du niveau d'analyse des interactions. Cette modification contribue à combler ce qui apparaît comme l'une des brèches les plus importantes de la théorie de Waltz, et qui conduisait ce dernier à minimiser une vaste catégorie de phénomènes. Les conséquences théoriques de l'insertion de ce niveau d'analyse restent cependant à cerner avec plus de précision. Plusieurs éléments devront ainsi être reformulés et approfondis pour parachever le travail de synthèse et pour faire du structuro-réalisme un outil réellement utile pour l'analyse. La définition du niveau d'analyse, entre autres, devra être clarifiée pour éviter toute confusion lorsque cet élément est employé comme une variable. Par exemple, telle que définie dans cet ouvrage, la «capacité d'interaction» repose sur deux composantes, soit la capacité technologique et les normes communes. L'existence de ces normes est également un élément central de la définition de la «société internationale». Ce lien entre les deux concepts peut poser problème, dans la mesure où la capacité d'interaction est assimilée aux «shaping and shoving forces» (Buzan, Jones et Little, 1993: 72 et 79) et où la société internationale est décrite comme une conséquence ou un produit de ces forces (Buzan, 1993: 352).

Quoiqu'il en soit, l'insertion de ce niveau d'analyse permet la formulation de nombreuses hypothèses sur l'impact de la variable «niveau de capacité d'interaction» sur les autres composantes du système, soit la structure et les unités. La relation entre celles-ci et les institutions (qui forment une composante de la capacité d'interaction) a déjà été étudiée par les institutionnalistes et constitue un élément central de la problématique qui guide les recherches sur la théorie des régimes. Le programme de recherche devrait cependant être étendu à l'autre composante de la capacité d'interaction (le niveau de technologie) pour obtenir un tableau clair de l'ensemble.

À l'inverse, les relations entre le niveau d'interaction et les trois éléments composant la structure (principe ordonnateur, principe de différenciation et distribution de la puissance) constituent un axe de recherche encore à explorer. C'est

probablement à ce niveau que peuvent être réalisées les percées théoriques les plus importantes, sinon les plus novatrices. Les auteurs indiquent la voie à suivre en estimant qu'il pourrait y avoir une relation entre la capacité d'interaction et le second tiers de la structure, soit les fonctions assumées par les acteurs (principe de différenciation). Selon Buzan, un niveau d'interaction très élevé pourrait entraîner l'apparition d'un processus de spécialisation entre les acteurs, et donc la création d'un système anarchique composé d'unités dissemblables (Buzan, Jones et Little, 1993: 78). Une autre hypothèse intéressante consiste à établir un lien entre l'accroissement du niveau d'interaction et la remise en question du système anarchique (Buzan, 1993: 349. L'auteur évoque cette possibilité en observant l'évolution de la CEE). Ces hypothèses méritent d'être considérées avec attention, car elles impliquent, dans tous les cas, un changement structurel.

Ici encore, il est essentiel que la vérification de ces hypothèses soit précédée d'un travail d'éclaircissement des concepts centraux. L'émergence d'un système composé «d'acteurs dissemblables» semble, en effet, heurter de plein fouet la notion de société internationale, puisque ces nouveaux acteurs pourraient bien être dépourvus de la qualité essentielle attribuée aux membres de cette société, soit - selon Buzan - la souveraineté. À l'inverse, en plaçant la souveraineté au cœur de la notion de société internationale, il y localise le principal foyer de résistance à l'émergence de nouveaux types d'acteurs politiques. En effet, la souveraineté s'accommode mal d'un partage de ses attributs entre différents types d'acteurs.

Par un curieux retour des choses, les critiques les plus virulentes de cette reformulation du structuro-réalisme pourraient bien venir des néoréalistes eux-mêmes - du moins en ce qui a trait aux éléments consacrés à la coopération et aux institutions internationales. En fait, les auteurs pourraient être plongés dans le débat portant sur les deux principaux points de désaccord entre néoréalistes et institutionnalistes - «la capacité des acteurs à entrer dans un processus de coopération» et «l'influence des institutions sur le comportement des acteurs» - et être portés à défendre des positions qui sont traditionnellement celles des institutionnalistes. Même s'ils décrivent la coopération comme une conséquence des rapports de compétition, Buzan, Jones et Little n'apportent pas, en

effet, de solutions réellement convaincantes aux problèmes qui, du point de vue de Waltz, Grieco et Mearsheimer, font obstacle à la coopération. Il n'y a pas, par exemple, de solution originale au dilemme des gains relatifs. Sur ce point, comme sur celui portant sur l'impact des institutions, les auteurs font essentiellement référence aux hypothèses avancées par les institutionnalistes. Il n'y a donc pas, à cet égard, de percée théorique qui permette de combler le fossé entre les deux écoles.

La tentative de synthèse à laquelle les travaux de Buzan, Jones et Little donne lieu est à la fois frustrante et stimulante. Elle apparaît frustrante parce qu'elle n'offre guère de progrès sur les questions qui divisent les néoréalistes et les institutionnalistes depuis la publication de *Theory of International Politics*. Elle contribue cependant à l'ouverture d'un nouveau champ de recherche qui pourrait porter le débat sur un terrain différent. En introduisant le niveau d'analyse de la «capacité d'interaction», le débat pourrait quitter le terrain occupé par les institutionnalistes pour se situer au cœur même de celui des néoréalistes, soit la structure et ses relations avec les autres composantes du système.

Notes

1. Toutes les références sont regroupées à la fin du numéro.
2. Le terme «acteur» est employé dans le sens que lui donnent Waltz et Keohane (1984) et désigne principalement les États. Nous sommes cependant conscients du risque d'anthropomorphisme et de simplification liés à cet emploi, puisque la notion «d'acteur» doit en fait désigner les *représentants* de l'État (voir, sur cette question, les textes de Claude Goulet et de Louis Bélanger dans le présent numéro). Ces problèmes ne portent toutefois pas préjudice à notre analyse.
3. Le terme «institutionnalisme» est employé ici dans le sens que lui donne Keohane (1988 et 1989), dans le contexte des *théories des relations internationales*. et de *l'économie politique*. Il prend donc un sens quelque peu différent de celui que lui donne Claude Goulet (dans le présent numéro) qui l'applique dans le contexte de *l'analyse des politiques publiques*.
4. Certains auteurs ont cependant déjà franchi ce pas. Voir, par exemple, Hedley Bull (1977).
5. Cette convergence théorique a conduit plusieurs observateurs à voir dans cette approche une variante du néoréalisme (Krasner, 1982: 191; Rioux, Keenes et Légaré, 1988: 76-79; Hollis et Smith, 1990: 36-37).
6. Notons cependant que Jean-François Thibault, dans le présent numéro, apporte certaines nuances quant à la portée de l'argumentaire historique proposé par Buzan, Little et Jones.
7. Buzan reste prudent à propos du caractère progressiste ou inéluctable de la société

internationale : «There is no guarantee that international society is a one-way process» (Buzan, 1993: 351). Ce parallèle entre les théories libérales et l'école britannique doit, par ailleurs, être relativisé, la seconde conservant un caractère souvent très conservateur.

Références

ARON, Raymond (1984), *Paix et guerre entre les nations*, 8ième éd. Paris, Calmann-Lévy.

ARCHER, Margaret S. (1985), «Structuration Versus Morphogenesis», dans S. N. EISENSTADT et H. J. HELLE, *Macro-Sociological Theory: Perspective on Sociological Theory* , Volume 1, Newbury Park, Sage Publications, pp. 58-88.

ASHLEY, Richard K. (1984), «The Poverty of Neorealism», *International Organization*, vol. 38, no. 2, pp. 225-261.

ASHLEY, Richard K. (1988), «Untying the Sovereign State: A Double Reading of the Anarchy Problematic», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 17, no. 2, pp. 227-262.

ATKINSON, Michael M. et William D. COLEMAN (1989), *The State, Business, and Industrial Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

ATKINSON, Michael M. (sous la direction de) (1993), *Governing Canada: Institutions and Public Policy*, Toronto, Harcourt Brace.

AXELROD, Robert et Robert O. KEOHANE (1993), «Achieving Cooperation Under Anarchy: Strategies and Institutions» dans BALDWIN (1993), pp. 85-115.

BALDWIN, David A. (dir.) (1993), *Neorealism and Neoliberalism. The Contemporary Debate*, New York, Columbia University Press

BAUDRILLARD, Jean (1964), *L'économie politique du signe*, Paris, Gallimard.

BÉLANGER, Louis (1993), «Les relations internationales et la diffusion du temps mondial», *Études internationales*, vol. 24, no. 3, pp. 549-570.

- BERGSTEN, C. Fred (1992), «The Primacy of Economics», *Foreign Policy*, no. 87, pp. 3-24.
- BULL, Hedley (1977), *The Anarchical Society: A Study of Order in World Politics*, New York, Columbia University Press.
- BUZAN, Barry (1993), «From International System to International Society: Structural Realism and Regime Theory Meet the English School», *International Organization*, vol. 47, no. 3, pp. 327-352.
- BUZAN, Barry, Charles JONES et Richard LITTLE (1993), *The Logic of Anarchy. Neorealism to Structural Realism*, New York, Columbia University Press.
- BUZAN, Barry et Richard LITTLE (1994), «The Idea of "International System": Theory Meets History», *International Political Science Review*, vol. 15, no. 3, pp. 231-255.
- CAILLÉ, Alain (1986), *Splendeurs et misères des sciences sociales*, Genève, Droz.
- CAILLÉ, Alain (1993), *La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte.
- CALLEO, David (1992), «Le rôle des États-Unis dans la nouvelle Europe», *Relations internationales et stratégiques*, no. 7, pp. 171-194.
- CAMMACK, Paul (1990), «Statism, New Institutionalism and Marxism», *Socialist Register*, pp. 147-170.
- CARLSNALES, Walter (1992), «The Agency-Structure Problem in Foreign Policy Analysis», *International Studies Quarterly*, vol. 36, no. 3, pp. 245-270.
- COX, Robert O. (1986), «Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory», dans KEOHANE (1986), pp. 204-254.

COX, Robert O. (1983), «Gramsci, Hegemony and International Relations: An Essay in Method», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 12, no. 2, pp. 162-175.

COX, Robert O. (1987), *Production, Power and World Order. Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press.

DER DERIAN, James et Michael J. SHAPIRO, dir., (1989) *International/Intertextual Relations*, Lexington, Lexington Books.

ENLOE, Cynthia (1990), *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*, Berkeley, University of California Press.

EVANS, Tony et Peter WILSON (1992), «Regime Theory and the English School of International Relations: A Comparison», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 21, no. 3, pp. 329-351.

FEARON, James D. (1991), «Counterfactuals and Hypothesis Testing in Political Science», *World Politics*, vol. 43, no. 2, pp. 169-195.

GADDIS, John Lewis (1992/1993), «International Relations and the End of the Cold War», *International Security*, vol. 17, no. 3, pp. 5-58.

GARST, Daniel, (1989), «Thucydides and Neorealism», *International Studies Quarterly*, vol. 33, no. 1, pp. 3-27.

GIDDENS, Anthony (1984), *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

GILL, Stephen (1991), *American Hegemony and the Trilateral Commission*, Cambridge, Cambridge University Press.

GILL, Stephen (1991), «Historical Materialism, Gramsci, and International Political Economy», dans Craig N. Murphy & Roger Tooze dir., *The New International Political Economy*, Boulder: Lynne

Rienner, pp. 51-75.

GIPLIN, Robert (1981), *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

GIRARD, Michel (sous la dir. de) (1993), *Les individus dans la politique internationale*, Paris, Économica.

GLASER, Charles L. (1995), «Realists as Optimists. Cooperation as Self-Help», *International Security*, vol. 19, no. 3, pp. 50-90.

GOUREVITCH, Peter (1986), *Politics in Hard Times: Comparative Responses to International Economic Crises*, Ithaca et Londres, Cornell University Press.

GRAFSTEIN, Robert (1992), *Institutional Realism: Social and Political Constraints on Rational Actors*, New Haven, Yale University Press.

GRIECO, Joseph M. (1988), «Anarchy and the Limits of Cooperation: A Realist Critique of the Newest Liberal Institutionalism», *International Organization*, vol. 42, no. 3, pp. 485-507.

GRIFFITHS, Martin (1992), *Realism, Idealism, and International Politics: A Reinterpretation*, New York, Routledge.

HALL, Peter (1986), *Governing the Economy: The Politics of State Intervention in Britain and France*, New York, Oxford University Press.

HOFFMANN, Stanley, Robert O. KEOHANE et John J. MEARSHEIMER (1990), «Back to the Future, part II : International Relations Theory and Post-Cold War Europe», *International Security*, vol. 15, no. 2, pp. 191-199.

HOLLIS, M. et Steve SMITH (1990), *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford, Oxford University Press.

IKENBERRY, G. John, David A. LAKE et Michael MASTANDUNO

(1988), «Introduction: Approaches to Explaining American Foreign Economic Policy», *International Organization*, vol. 42, no. 1, pp. 1-14.

IKENBERRY, G. John (1988), «Conclusion: An Institutional Approach to American Foreign Economic Policy», *International Organization*, vol. 42, no. 1, pp. 219-243.

KENNEDY, Paul (1987), *The Rise and Fall of the Great Powers. Economic Change and Military Conflict from 1500 to 2000*, New York, Random House.

KEOHANE, Robert O. (1982), «The Demand for International Regimes», *International Organization*, vol. 36, no. 2, pp. 325-356.

KEOHANE, Robert O. (1984), *After Hegemony. Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.

KEOHANE, Robert O. (sous la direction de) (1986), *Neorealism and Its Critics*, New York, Columbia University Press.

KEOHANE, Robert O. (1986), «Theory of World Politics: Structural Realism and Beyond» dans KEOHANE (1986), pp. 158-203.

KEOHANE, Robert O. (1988), «International Institutions: Two Approaches», *International Studies Quarterly*, vol. 32, no. 4, pp. 379-396.

KEOHANE, Robert O. (1989), «Neoliberal Institutionalism: A Perspective on World Politics» dans Robert O. KEOHANE, *International Institutions and States Power*, Boulder, Westview Press, pp. 1-20.

KEOHANE, Robert O. (1990), «Multilateralism: An Agenda for Research», *International Journal*, vol. 45, no. 4, pp. 731-764.

KEOHANE, Robert O. (1993), «Institutional Theory and the Realist Challenge After the Cold War» dans BALDWIN (1993), pp. 269-

300.

KEOHANE, Robert O. et Joseph S. NYE, (1977), *Power and Interdependence: World Politics in Transition*, Boston, Little-Brown Company.

KEOHANE, Robert O. et Joseph S. NYE (1987), «Power and Interdependence Revisited», *International Organization*, vol. 41, no. 4, pp. 725-753.

KNORR, Klaus et James N. ROSENAU, éd. (1969), *Contending Approaches to International Politics*, Princeton, Princeton University Press.

KRASNER, Stephen D. (1978), *Defending the National Interest: Raw Materials Investments and U.S. Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press.

KRASNER, Stephen D. (1982), «Structural Causes and Regimes Consequences: Regimes as Intervening Variables», *International Organization*, vol. 36, no. 2, pp. 185-206.

KRASNER, Stephen D. (1988), «Sovereignty: An institutional perspective», *Comparative Political Studies*, vol.21, no.1, pp.66-94.

KRATOCHWIL, Friedrich (1993), «The Embarrassment of Changes: Neo-Realism as the Science of Realpolitik Without Politics», *Review of International Studies*, vol. 19, no. 1, pp. 63-80.

LAÏDI, Zaki (1994), *Un monde privé de sens*, Paris, Fayard.

LALANDE, André (1988), «Pragmatisme», dans *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 803-807.

LAPID, Yosef (1989) «The Third Debate: On the Prospects of International Theory in a Post-Positivist Era» *International Studies Quarterly*, vol. 33, no. 3, pp. 235-254.

LINKLATER, Andrew (1992), «The Question of the Next Stage in International Relations Theory: A Critical-Theoretical Point of View», *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 21, no. 1, pp. 77-98.

LODGE, David (1992), *Un tout petit monde*, Paris, Rivages.

MARCH, James G. et Johan P. OLSEN (1989), *Rediscovering Institutions: The Organizational Basis of Politics*, New York, The Free Press.

MARCH, James G. et Johan P. OLSEN (1984), «The new institutionalism: Organizational factors in political life», *American Political Science Review*, vol. 78, no. 3, pp. 734-749.

MARX, Karl (1978), «Le 18-Brumaire de Louis Bonaparte» in *Marx et Engels. Oeuvres choisies 1*, Moscou, Editions du Progrès, pp. 411-513.

MEARSHEIMER, John J. (1990), «Back to the Future: Instability in Europe After the Cold War», *International Security*, vol. 15, no. 1, pp. 5-56.

MEARSHEIMER, John J. (1995), «The False Promise of International Institutions», *International Security*, vol. 19, no. 3, pp. 5-49.

NEUFELD, Mark (1994), «Reflexivity and International Relations Theory» in Claire Turenne Sjolander & Wayne S. Cox, dir. (1994), *Beyond Positivism. Critical Reflections on International Relations*, Boulder, Lynne Rienner, pp. 11-35.

NOBEL, Jaap W. (1995), «Morgenthau's Struggle with Power: The Theory of Power Politics and the Cold War», *Review of International Studies*, vol. 21, no. 1, pp. 61-85.

NYE, Joseph S., (1992), *Le leadership américain: Quand les règles du jeu changent*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- OLSEN, Johan P. (1991), «Modernization Programs in Perspective: Institutional Analysis of Organizational Change», *Governance*, vol. 4, no. 2, pp. 125-149.
- OSTROM, Elinor (1990), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press.
- PAL, Leslie A. (1992), *Public Policy Analysis: An Introduction*, 2ième éd. Scarborough, Nelson Canada.
- PETERS, B. Guy (1992), «The Policy Process: An Institutionalist Perspective», *Administration publique du Canada*, vol. 35, no. 2, pp. 160-180.
- PETERSON, V. Spike, dir. (1992), *Gendered States. Feminist (Re)Visions of International Relations Theory*, Boulder, Lynne Rienner.
- PETERSON, V. Spike et Anne Sisson RUNYAN (1993), *Global Gender Issues*, Boulder, Westview Press.
- POWELL, Walter W. et Paul J. DIMAGGIO (1991), «Introduction», dans POWELL, Walter W. et Paul J. DIMAGGIO (dir.), *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 1-38.
- RICHARDSON, James L. (1994), *Crisis Diplomacy. The Great Powers Since the Mid-Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RIOUX, Jean-François, Ernie KEENES et Gregg LÉGARÉ (1988), «Le néo-réalisme ou la reformulation du paradigme hégémonique en relations internationales», *Études internationales*, vol. 19, no. 1, pp. 57-80.
- ROSENAU, James N. (1990), *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press.

RUGGIE, John Gerard (1983), «Continuity and Transformation in the World Polity: Toward a Neorealist Synthesis», *World Politics*, vol. 35, no. 2, pp. 261-285.

RUGGIE, John Gerard (1986), «Continuity and Transformation in the World Polity: Toward a Neorealist Synthesis», dans KEOHANE (1986), pp. 131-157.

RUGGIE, John Gerard (1993), «Territoriality and Beyond: Problematizing Modernity in International Relations», *International Organization*, vol. 47, no. 1, pp. 139-174.

SCHROEDER, Paul (1994), «Historical Reality vs. Neo-Realist Theory», *International Security*, vol. 19, no. 1, pp. 108-148.

SHIP, Susan Judith (1994) «And What About Gender? Feminism and International Relations Theory's Third Debate» in Claire Turenne SJOLANDER et Wayne S. COX, dir. (1994), *Beyond Positivism. Critical Reflections on International Relations*, Boulder, Lynne Rienner, pp. 129-151.

SKOCPOL, Theda (1979), *States and Social Revolutions: A Comparative Analysis of France, Russia, and China*, Cambridge, Cambridge University Press.

SKOCPOL, Theda (1985), «Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research», dans Peter B. EVANS et al. (dir.), *Bringing the State Back In*, Cambridge, Cambridge University Press., pp. 3-37.

SPRUYT, Hendrik (1994), «Institutional Selection in International Relations: State Anarchy as Order», *International Organization*, vol. 48, no. 4, pp. 527-557.

STONE, Alec (1992), «Le néo-institutionnalisme. Défis conceptuels et méthodologiques», *Politix*, no. 20, pp. 156-168.

- THELEN, Kathleen et Sven STEINMO (1992), «Historical Institutionalism in Comparative Politics», dans STEINMO, Sven, Kathleen THELEN et Frank LONGSTRETH (dir.), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 1-32.
- VIGEZZI, Brunello (1992), «"Théoriciens" et "historiens" des relations internationales, discussions et perspectives», dans Jean-Baptiste DUROSELLE, *Tout empire périra. Théorie des relations internationales*, Paris, Armand Colin, pp. 330-346.
- WÆVER, Ole (1992), «International Society - Theoretical Promises Unfulfilled?», *Cooperation and Conflict*, vol. 27, no. 1, pp. 97-128.
- WALTZ, Kenneth N. (1959), *Man, the State and War. A Theoretical Analysis*, New York, Columbia University Press.
- WALTZ, Kenneth N. (1979), *Theory of International Politics*, Reading, Addison-Wesley.
- WALTZ, Kenneth N. (1986a), «Political Structures», dans KEOHANE (1986), pp. 70-97.
- WALTZ, Kenneth N. (1986b), «Reflexions on Theory of International Politics: A Response to My Critics», dans KEOHANE (1986), pp. 322-345.
- WALTZ, Kenneth N. (1990), «Realist Thought and Neorealist Theory», *Journal of International Affairs*, vol. 44, no. 1, pp. 21-37.
- WALTZ, Kenneth N. (1993), «The Emerging Structure of International Politics», *International Security*, vol. 18, no. 2, pp. 44-79.
- WATSON, Adam (1992), *The Evolution of International Society*, New York, Routledge.
- WENDT, Alexander (1987), «The Agent-Structure Problem in

International Relations Theory», *International Organization*, vol. 41, no. 3, pp. 336-370.

WENDT, Alexander (1992), «Anarchy Is What States Make of It: The Social Construct of Power Politics», *International Organization*, vol. 46, no. 2, pp. 391-425.

WENDT, Alexander (1994), «Collective Identity Formation and the International State», *American Political Science Review*, vol. 88, no. 2, pp. 384-396.

WITHWORTH, Sandra (1989), «Gender in the Inter-Paradigm Debate» *Millennium: Journal of International Studies*, vol. 18, no. 2, pp. 265-272.